

ÉTÉ 2026

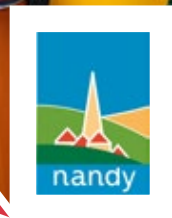
225

NANDY

infos

SAMEDI 27 JUIN
Parc de la
Médiathèque

Fête de la MUSIQUE



SOMMAIRE

- 03** L'EDITO
- 04** LES BRÈVES
- 06** COMME SI VOUS Y ÉTIEZ
- 12** SANTÉ
- 13** GRANDS RDV
- 14** FAMILLES
- 16** CADRE DE VIE
- 18** LES TRAVAUX
- 20** VIVRE ENSEMBLE
- 21** TRIBUNES LIBRES
- 22** DÉCOUVREZ
- 23** INFOS PRATIQUES
- 24** AGENDA

Toute l'actualité
de la ville :

 www.nandy.fr



Ville de Nandy
Agglomération de Grand Paris Sud

9, place de la Mairie - 77176 Nandy
Téléphone : 01 64 19 29 29
Courriel : communication@nandy.fr



12



Directeur de la publication : Grégory Massamba

Rédactrice en chef : Victoria Eideliman

Photographies/illustrations : Ville de Nandy - Freepik - AdobeStock

Distribution : Ville de Nandy

Création : Ville de Nandy

Mise en page : Pigment Communication

Impression : Imprilith Papier PEFC

Dépôt légal : N°225/Juliet, août, septembre 2026
2850 exemplaires





“
À l'heure où s'ouvre la saison estivale, ce nouveau numéro de Nandy Infos reflète parfaitement ce qui fait la richesse de notre commune : une ville dynamique, solidaire et profondément attachée au bien vivre ensemble.”

Ces derniers mois ont été marqués par de nombreux temps de rencontre et de partage. La chasse aux œufs, la Fête du Jeu, le Marché d'Art et d'Artisanat d'Art, la fête des voisins, la journée citoyenne « Ville propre », les animations associatives ou encore les rendez-vous dédiés aux familles notamment avec l'opération Carrefour solidaire en cours place des Chênes, ont une nouvelle fois rassemblé les habitants. Ces moments revêtent une importance particulière ; ils participent à construire ce lien précieux qui fait de Nandy une ville où chacun trouve sa place.

Cette vitalité repose également sur l'engagement remarquable de nos associations, de nos bénévoles, des équipes municipales et de tous les habitants qui contribuent à faire vivre notre commune au quotidien. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication.

L'été qui s'annonce sera lui aussi riche en animations. La Fête de la Musique, le Jardin d'été, le Stade d'été, les activités de la médiathèque, de la Maison des Familles et les nombreuses sorties proposées offriront à chacun l'occasion de se divertir, de découvrir et de partager de beaux moments en famille ou entre amis. Parce que l'accès aux loisirs, à la culture et au sport est essentiel, nous continuons à développer une programmation accessible à tous.

Parallèlement, la municipalité poursuit ses actions pour améliorer concrètement le cadre de vie. Installation de nouveaux défibrillateurs, climatisation des dortoirs des écoles maternelles, rénovation d'équipements, amélioration de la voirie ou encore actions en faveur de la sécurité et de la propreté : autant d'investissements utiles qui répondent aux besoins du quotidien et préparent l'avenir.

Cette période estivale est aussi l'occasion de rappeler l'importance de la solidarité et de la vigilance. Face aux épisodes de fortes chaleurs, le dispositif canicule accompagne les personnes les plus fragiles. La prévention reste également au cœur de notre action, notamment auprès des jeunes, particulièrement exposés aux risques liés à certaines pratiques dangereuses, telle que l'utilisation détournée du protoxyde d'azote.

Ainsi, je souhaite que chacun puisse profiter pleinement de l'été dans le respect de tous : en appliquant les règles de bon voisinage, en prenant soin de notre environnement, en contribuant à la propreté de nos espaces publics et en cultivant cet esprit de civisme qui doit caractériser notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, d'agréables vacances pour ceux qui en prennent, et beaucoup de moments de bonheur partagés.

Grégory Massamba

Maire de Nandy

Conseiller communautaire de Grand Paris Sud,

délégué à l'évaluation des politiques publiques et à la performance

LES BRÈVES à ne pas manquer !



VENTE LOTS À BÂTIR QUARTIER SUD

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À NANDY SUR LE LOT MERCURE



AVANT-PREMIÈRE POUR LES HABITANTS DE NANDY

Première tranche de commercialisation de **13*** lots à bâtir viabilisés de **435 m²** à **509 m²** à partir de **156 000 €** TTC**

* sur un total de 28 lots à bâtir ** hors frais de notaire et taxe d'aménagement

ACHETEZ VOTRE TERRAIN ET FAITES CONSTRUIRE VOTRE MAISON

»»» INTÉRESSÉ.E ?

Envoyez dès à présent votre demande de pré-dossier par mail à terrains-nandy@epa-senart.fr afin de recevoir le dossier de pré-réservation, à partir du 29 juin



BUFFET RÉPUBLICAIN

Le Buffet Républicain organisé par le CCAS aura lieu le mardi 14 juillet à l'école des Bois. Ouvert aux plus de 65 ans, sur inscription uniquement le 19 juin 2026 de 9h30 à 11h30 à la Cerisaie.



BAINNADE INTERDITE EN ÉTANG

Pour votre sécurité, la baignade est interdite dans les plans d'eau de la commune : étang du Balory, étang du Planta, étang de la Sablonnière, et mare du petit parc en application de l'arrêté préfectoral n° 2007-ST-038 du 19/12/2007. En 2025, le département de Seine-et-Marne a déploré 22 noyades dont 6 ont été fatales.

RENDEZ-VOUS AU FORUM DE RENTRÉE

Les associations nandéennes vous donnent rdv le samedi 5 septembre 2026 de 10h à 17h au Gymnase des 18 Sous. Ne manquez pas l'occasion de découvrir les nombreuses activités proposées par les associations. Partage, démonstrations, petite restauration, le forum est le moment privilégié pour rencontrer les associations et leurs bénévoles.

Contact : 01 64 19 29 29 - associations@nandy.fr

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

Vous partez bientôt en vacances ? Vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Des patrouilles de Police sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, il suffit de vous déplacer à la Police municipale, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez aussi remplir le formulaire en ligne sur le site service-public.fr.

TRAVAUX EN FORÊT DE ROUGEAU

Entre août et octobre 2026, l'Office National des Forêts (ONF) et Île-de-France Nature réaliseront des travaux en forêt de Rougeau dans le cadre de son entretien.

Les bois coupés seront stockés temporairement en bordure des chemins avant leur évacuation. Entre les coupes et l'enlèvement complet du bois, plusieurs mois peuvent s'écouler. Des panneaux d'information rappelleront les consignes de sécurité sur les secteurs concernés.

Pendant les travaux, d'une durée de 3 semaines, la promenade pourra être temporairement perturbée par la présence de branches, d'ornières et d'engins forestiers, jusqu'à la remise en état des parcelles.

PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DU CCAS

C'est l'été, le moment de s'inscrire au dispositif de prévention des risques liés à la canicule. Les personnes fragiles, âgées de plus de 65 ans ou porteuses de handicap peuvent demander leur inscription au registre nominatif ou être inscrites par un tiers (représentant légal, famille, ami... sous réserve de leur accord). En cas de déclenchement du plan canicule

par la préfecture, les agents du CCAS se mettront en relation avec les personnes inscrites pour leur rappeler les recommandations et prendre de leurs nouvelles. L'inscription est gratuite et confidentielle. N'hésitez pas à inscrire vos proches, voisins ou amis que vous savez fragilisés ou isolés. Ce geste simple peut faire toute la différence.

*Formulaire téléchargeable sur le site de la ville rubrique seniors.
CCAS - 5 Place de la Mairie - 01 64 19 29 28*

INSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE DE NANDY

Inscriptions
Conservatoires
Conservatoires du 77
2026 - 2027

Réinscriptions (anciens élèves) :
du 18 mai au 21 juin 2026 inclus

Nouvelles inscriptions :
à partir du 1^{er} mai 2026

Les demandes de réinscriptions et de nouvelles inscriptions se font principalement en ligne. Elles sont effectives et définitives après validation par mail de l'administration du conservatoire, qui reste disponible par mail et par téléphone.

Les pré-inscriptions pour les nouveaux élèves sont ouvertes sur le site internet de Grand Paris Sud rubrique Culture.

Dès 7 ans, les enfants peuvent découvrir la chorale et les instruments : piano, guitare classique, guitare électrique, trombone, flûte traversière, trompette, saxophone, violon et formation musicale.

Les percussions brésiliennes, la batucada et la chorale sont en accès direct, sans instrument ni formation musicale.

Inscriptions et plus d'infos
conservatoires.grandparissud.fr



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ À VOUS FAIRE RECENSER

À partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), vous devez effectuer votre recensement citoyen : il vous permettra d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) d'office sur les listes électorales à 18 ans (attention, vous pouvez recevoir votre convocation jusqu'à 1 an après la date de votre recensement).

Le recensement citoyen est obligatoire. L'attestation de participation à la JCD est indispensable pour s'inscrire à différents examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto...). Pièces à fournir en Mairie : livret de famille ou extrait d'acte de naissance, justificatif de domicile de moins de 3 mois, carte nationale d'identité française ou passeport français ou certificat de nationalité française.

Contact : 01 64 19 29 29
etatcivil@nandy.fr

DON DU SANG

Venez donner votre sang le 17 juillet à la Bergerie de 15h à 20h.

Pour vous inscrire :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



— **COMME SI**  *vous y étiez* —





5

1 • CHASSE AUX ŒUFS

4 AVRIL 2026

Une belle réussite pour la chasse aux œufs de Festi'Nandy au parc de la médiathèque ! Des enfants ravis et de nombreux sourires au rendez-vous.

2 - 3 • MARCHÉ D'ART ET D'ARTISANAT - 4/5 AVRIL 2026

Comme chaque année, le Marché d'Art et d'Artisanat a mis à l'honneur la créativité et le savoir-faire des artisans et artistes présents à la Bergerie. Organisée par l'Alliance des Arts, la 28^e édition a accueilli sur ces deux journées plus de 1 000 personnes venues dénicher des pièces uniques, rencontrer les créateurs et partager un moment convivial.

4 - 5 • FÊTE DU JEU DU 18 AVRIL 2026

La 3^e édition de la Fête du Jeu a remporté un vif succès auprès des enfants, des jeunes, des adultes mais aussi des seniors avec une multitude de jeux accessibles à tous.

6 - 7 • EXPOSEZ VOS TALENTS 17 AVRIL 2026

Les nombreux talents artistiques étaient réunis à la Maison des Familles pour une exposition démontrant les nombreux savoir-faire des participants.

8 • CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2026

Bravo aux jeunes nandéens demi-finalistes du Concours d'éloquence 2026 organisé par l'agglomération Grand Paris Sud en partenariat avec l'association Eloquentia. Un rendez-vous qui a révélé de nouveaux talents et fait entendre la voix de la jeunesse sur le territoire. Isabelle Jourdain, adjointe au Maire déléguée à l'animation et Sophie Jacotin, adjointe au Maire déléguée aux Solidarités, aux Aînés et au Logement étaient présentes au Conservatoire de Nandy pour encourager les participants.



6



7

7



9



10



11



14



12



13



15

9 - 10 • JOURNÉE VILLE PROPRE 11 AVRIL 2026

Près de 200 personnes sont venues braver une météo un peu capricieuse pour cette grande journée citoyenne. Le camion benne était rempli de matelas, tables et chaises de jardin et 30 kg de bouteilles en verre ! Les participants ont ramassé près de 80 kg de déchets ménagers, mégots, morceaux de ferraille, polystyrène, carrelage et autres vitres ainsi que 15 kg de cannettes, carton et emballages. Au total près de 200 kg ramassés !

11 • REPAIR CAFÉ 11 AVRIL 2026

Machine à coudre, cocotte-minute, ordinateur ont trouvé une seconde jeunesse grâce aux experts réparateurs du Repair Café à la Maison des Familles.

12 - 13 • LES TACOTS NANDÉENS SONT REVENUS !

Il y avait du monde dimanche 19 avril et dimanche 17 mai pour venir admirer les voitures anciennes réunies pour un rassemblement sur le parking de la Mairie.

14 • ATELIER 10 DOIGTS

Le 22 avril, durant les vacances, les enfants ont fabriqué des bracelets en macramé à la médiathèque Marguerite Yourcenar.

15 - 16 - 17 • FORUM PETITE ENFANCE À L'ÉCOLE DES BOIS

Le mercredi 6 mai, pour sa première édition, le Forum de la Petite enfance a réuni de très nombreux visiteurs, venus à la rencontre des professionnels locaux et des partenaires départementaux. Au programme : échanges sur les stands, présentation des structures d'accueil à Nandy, découverte des métiers et formations de la petite enfance, informations sur l'emploi. Des espaces ludiques et pédagogiques ont également permis aux enfants de profiter pleinement de cette matinée conviviale.



16



17





24

18 - 19 • COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Les Nandéens sont venus nombreux rendre hommage aux morts pour la France, aux côtés des porte-drapeaux, de M. Massamba, Maire de Nandy, de M. Paul-Petit, Conseiller départemental, du Conseil Municipal de Nandy, des jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants et des jeunes sapeurs-pompiers. 30 élèves de CM2 des écoles de Nandy ont lu un texte de Missak Manouchian étudié dans le cadre de leur parcours citoyen. À l'issue de la cérémonie, tous ont partagé le verre de l'amitié en mairie.

20 - 21 • CARREFOUR SOLIDAIRE 27 MAI 2026

La Résidence Place des Chênes a rassemblé les habitants pour le Carrefour solidaire. Stands d'informations du CCAS, de la Maison de l'emploi, de la Maison de la Justice et du Droit, la Croix Rouge, le bailleur, Atout âge, mais aussi stands ludiques et goûter ont animé cet après-midi placé sous le signe de la convivialité et du lien social.

22 • BOOM DE L'ÉCOLE VILLEMUR

Les représentants des parents d'élèves et les enseignants de l'école Villemur étaient prêts pour faire la fête avec les enfants pour la boom annuelle !

23 • LES COULEURS DES ÉMOTIONS À L'ÉCOLE DU BALORY

Quatre classes du Balory ont exploré les émotions à travers l'art en s'inspirant des œuvres de plusieurs peintres. Ce travail a donné naissance à une exposition présentant leur interprétation des émotions en couleurs.

24 - 25 - 26 • FÊTE DES VOISINS

Il fait bon vivre à Nandy et le succès grandissant année après année de la fête des voisins en témoigne. Bravo aux organisateurs de cette soirée le 29 mai dernier, si importante pour le lien social et le bien vivre ensemble !



25



26



Martine Ferrer, adjointe au Maire déléguée à l'Accessibilité, aux Handicaps et à la Santé

Alerte sur l'utilisation détournée du Protoxyde d'azote

Initialement destiné à un usage médical ou comme gaz propulseur pour les siphons à chantilly, le protoxyde d'azote est détourné pour ses effets euphorisants et sa consommation connaît une recrudescence chez les jeunes. La recherche de quelques secondes d'euphorie peut conduire à une paralysie à vie, ou pire, la mort.

INTERDICTION DU PROTOXYDE D'AZOTE DANS L'ESPACE PUBLIC

Le protoxyde d'azote est désormais la troisième substance la plus consommée en France hors le tabac et l'alcool. Il est inscrit sur la liste 1 des substances vénéneuses (arrêté du 17 août 2001 portant classement sur les listes des substances vénéneuses).

Face à ce constat inquiétant, le préfet de Seine-et-Marne a pris un arrêté n° 2026-CAB-BSIR-0372 le 10 mars 2026 qui :

- Interdit la vente, la détention, le transport et la consommation de protoxyde d'azote sous toutes les formes (cartouches, ballons, bouteilles ou tout autre contenant), dans le département de la Seine-et-Marne pour les particuliers.
- Interdit le dépôt ou l'abandon sur la voie publique de cartouches d'aluminium, bonbonnes et bouteilles contenant ou ayant contenu du protoxyde d'azote ou tout autre récipient sous pression contenant ou ayant contenu ce gaz et passable d'une amende de 4^e classe.
- Interdit la commercialisation du protoxyde d'azote ou d'un produit destiné à en faciliter l'extraction.
- Punit de 15 000 € d'amende l'incitation d'un mineur à en consommer.

Les forces de l'ordre sont autorisées à verbaliser les contrevenants et à procéder à la saisie des contenants de protoxyde d'azote.

DES RISQUES SANITAIRES, SÉCURITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX

Pour la santé : l'usage de ce gaz présente d'abord un risque immédiat sur la santé : ses consommateurs courent le risque d'une asphyxie par manque d'oxygène, de pertes de connaissance, de brûlures par le froid du gaz expulsé, d'une désorientation, de vertiges, de chutes et atteintes neurologiques graves. De nombreux accidents de la route mortels sont également liés à sa consommation.

Pour l'environnement et la sécurité : l'abandon massif de cartouches vides dans l'espace public constitue une pollution importante. Mal triées, les cartouches peuvent provoquer des explosions et des départs de feu dans



les camions de collecte, mettant en danger la vie des agents de Grand Paris Sud et entraînant des dégradations coûteuses. 10 camions de collecte ont pris feu sur le territoire à cause de déchets dangereux jetés dans la mauvaise poubelle.

UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Élus locaux, agents municipaux, et Police municipale : de nombreux acteurs sont mobilisés sur le terrain pour protéger la population, et en premier lieu la jeunesse. La Municipalité invite les habitants à sensibiliser les jeunes de leur entourage aux dangers du gaz hilarant.

CHIFFRES CLÉS (entre 2022 et 2023) France

- Le nombre de signalements a été multiplié par 3
- Les cas graves d'addictovigilance ont été multipliés par 4
- 59 % des signalements correspondent à des usages répétés sur plus d'un an
- 50% décrivent une consommation quotidienne
- 10 % de ces signalements concernaient des mineurs
- Plus de 80 % des signalements recensent des troubles neurologiques

QUE FAIRE EN CAS DE DÉPENDANCE ?

Le « proto » est un produit qui peut rendre dépendant. Si vous (ou l'un de vos proches) avez des difficultés à contrôler et/ou à arrêter votre consommation, parlez-en à votre médecin ou à une structure spécialisée dans la prise en charge des addictions (CSAPA).

Drogues info service est le service national d'aide à distance en matière de drogues et de dépendances de Santé publique France. www.drogues-info-service.fr ou au 0 800 23 13 13, 7 jours/7, de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit.



Isabelle Jourdain, adjointe au Maire,
déléguée à l'Animation ville,
à la Communication et au Numérique

LES GRANDS rendez-vous !



Fête de la Musique 2026 : rendez-vous au Parc de la Médiathèque !

La Ville de Nandy vous invite à célébrer la Fête de la Musique lors d'une grande soirée festive et conviviale au Parc de la Médiathèque Marguerite Yourcenar. Habitants, familles, amis et amoureux de musique sont attendus nombreux pour partager ce rendez-vous incontournable placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

AU PROGRAMME DE CETTE SOIRÉE MUSICALE :

18h30 – « Nandy en sons »

Encadrés par Hamza, les jeunes du Club ouvriront la soirée avec des chansons inédites, spécialement écrites et composées pour l'événement. Un moment créatif qui mettra en lumière le talent et l'engagement des jeunes Nandéens. Le clip vidéo réalisé autour de ce projet sera diffusé en simultané sur la chaîne YouTube de la Ville.

20h – Pot de l'amitié

Venez partager le pot de l'amitié avant de poursuivre la soirée en musique.

À partir de 20h30 – Soirée dansante

Place ensuite à la grande soirée dansante animée par l'orchestre Zenith. Variétés françaises et internationales, tubes incontournables et rythmes entraînants viendront faire vibrer le Parc de la Médiathèque. Une ambiance festive et intergénérationnelle qui promet de faire danser petits et grands.

Restauration

Des tables et des chaises seront mises à disposition pour pique-niquer sur place. Festi'Nandy proposera une petite restauration tout au long de la soirée.

SAMEDI 27 JUIN 2026
Parc de la Médiathèque

Fête de la MUSIQUE

18h30 - « NANDY EN SONS »
20h - POT DE L'AMITIÉ
20h30 - SOIRÉE DANSANTE

Restauration sur place

Mesures de contrôle d'accès : les objets tranchants, contondants, bouteilles et canettes, sont interdits sur le site

Infos pratiques

- Parking à vélos (non surveillé) sur le parking de la Mairie.
- Des contrôles d'accès seront mis en place à l'entrée du parc.

Les objets tranchants ou contondants, ainsi que les bouteilles et canettes, seront interdits sur le site.

Un été animé pour tous à Nandy !

Cet été, la Ville de Nandy et ses structures proposent un programme riche en animations, sorties et activités pour tous les âges. Entre découvertes, sport, culture et moments de convivialité, chacun pourra profiter pleinement de la période estivale.

DES ACTIVITÉS ET SORTIES POUR TOUTE LA FAMILLE

De nombreuses sorties familiales sont prévues : journée au bord de mer, balade en forêt de Bréviande, accrobranche, découverte du château de Soubiran, lac d'Orient, cueillette suivie d'un repas convivial.

Vous pourrez aussi profiter des activités estivales à la Maison des Familles : terrasse avec jeux et ateliers, olympiades et repas partagé, ciné-débat et repas autour des spécialités de chacun.

LE JARDIN D'ÉTÉ ACCUEILLERA LES FAMILLES TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

AU PROGRAMME :

Le matin de 9h à 12h30

- Espace bébé (activités parents/enfants pour les moins de 3 ans)
- Ateliers motricité et transvasement avec le multi-accueil

De 12h30 à 14h

- Possibilité de pique-niquer sur place

L'après-midi de 14h à 17h30

- Activités manuelles et créatives
- Grands jeux avec la ludothèque
- Espace détente
- Jeux libres
- Structures gonflables



du 7 au 30
juillet

Parc de la
Médiathèque



Accès parking de la Mairie
Mardis et jeudis
9h/12h30 - 14h/17h30



L'équipe de la médiathèque de Nandy sera présente tous les jeudis après-midi avec :

- des ateliers créatifs sur le thème des petits et grands héros de la littérature jeunesse ;
- un espace de lecture sur place avec albums, livres-jeux et bandes dessinées ;
- un spectacle en plein air le mardi 7 juillet à 10h30 « Capitaine Croc à la recherche de l'île aux 1 000 saveurs », interprété par Hervé Caffin.

L'équipe d'Atout âge vous attend avec le partenariat des différents bénévoles et associations Nandéennes : Alliances des arts, Jardí Nandy, Nand'imaginons ensemble, H'in.

UN ÉTÉ DYNAMIQUE POUR LES 11-17 ANS

Les jeunes pourront profiter d'un été rythmé par les sorties et activités sportives.

Au programme des sorties : Parc Astérix, base de loisirs, accrobranche, réalité virtuelle, wakeboard, laser game, lac de Troyes et Bois-le-Roi.

Tout au long du mois de juillet, de nombreuses animations seront proposées aux jeunes : olympiades, tournois sportifs, journée Koh-Lanta, ateliers créatifs, street-art, customisation, photo et vidéo, randonnées vélo ou encore confection de cookies.

Des soirées conviviales seront également organisées chaque jeudi soir : barbecue, soirée pizza, burgers et smoothies.

LE STADE D'ÉTÉ

Du 6 au 31 juillet, le Stade d'été accueillera les jeunes du lundi au vendredi :

- de 13h30 à 17h30 pour les 11-16 ans,
- de 17h30 à 19h30 pour les plus de 16 ans.

De nombreuses activités seront proposées : football, basket, badminton, préparation physique, jeux de société, activités manuelles, ateliers culinaires, soirées et espaces détente.

Retrouvez les dates et horaires dans le Guide d'été 2026 !

Les inscriptions pour l'ensemble des activités se font à la Maison des Familles à partir du 24 juin 2026.





Marc Tual, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et au cadre de vie

CADRE DE VIE

Un été en toute tranquillité

Adopter les bons réflexes pour profiter pleinement de l'été !

ENTRETIEN DU JARDIN

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, l'utilisation des appareils bruyants est réglementée par arrêté municipal. Les travaux de bricolage, de tonte ou d'élagage sont autorisés :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



VÉGÉTATION ET ENTRETIEN DES ABORDS

Les riverains ont l'obligation d'assurer l'élagage et l'entretien de leurs arbres, haies et arbustes bordant les voies publiques ou privées. Une végétation insuffisamment entretenue peut gêner la circulation des piétons et réduire la visibilité des automobilistes, représentant ainsi un risque pour la sécurité pour tous. Les habitants doivent également assurer l'entretien des trottoirs et accotements situés devant leur habitation afin de garantir une circulation sécurisée des piétons. Le balayage, le désherbage et en hiver, le déneigement des abords jusqu'au caniveau doivent être effectués sur toute la longueur de la façade.

La non-observation de ces règles engage la responsabilité du propriétaire qui peut faire l'objet de poursuites (arrêté municipal n° 2014-PM-003).

BARBECUE : QUELQUES PRÉCAUTIONS À RESPECTER

L'été est propice aux repas conviviaux en famille ou entre amis autour d'un barbecue. Pour préserver le confort de chacun, pensez à vérifier l'orientation du vent avant utilisation afin de limiter les nuisances liées aux fumées et aux odeurs.

En copropriété, l'usage des barbecues, y compris électriques, peut être encadré par le règlement intérieur. Il est donc recommandé de consulter le règlement de copropriété avant toute utilisation. Les barbecues sont strictement interdits dans les espaces publics tels que forêts, étangs, parkings de la ville ou encore sur le city stade (arrêté municipal n° 2012-PM-002).





COMPOSTEZ... RÉDUISEZ VOS DÉCHETS... JARDINEZ !

La Ville de Nandy et Grand Paris Sud vous accompagnent dans votre démarche de réduction de vos déchets ménagers. 100% naturel et gratuit, le compostage présente de nombreux avantages : il permet de réduire le volume des déchets de cuisine et de jardin, tout en limitant la pollution liée à leur traitement. Il constitue également un excellent engrais naturel pour les jardins et les plantes.



Le 20 mai dernier, un atelier compostage s'est tenu à la Cerisaie. Les participants ont bénéficié des conseils d'un maître composteur et se sont vu remettre un composteur gratuitement.

Le prochain atelier compostage aura lieu le samedi 17 octobre 2026 de 11h à 12h à la Cerisaie.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de l'accueil de la Mairie (01 64 19 29 29).

ENCOMBRANTS

Les dépôts sauvages sont un véritable fléau pour le cadre de vie. Ces déchets, laissés sur la voie publique nuisent à la qualité de vie des Nandéens et ternissent l'image de la Ville.

La collecte des encombrants a lieu **le 4^e jeudi de chaque mois pour les habitations du secteur 1** (grands collectifs situés rue des 18 sous, rue de la Roseraie, allée des Anémones, allée des Bouilleries, rue des Érables, allée des Sorbiers, rue des Merisiers, avenue des Champs, Place des Escourgeons, rue des Semailles, avenue du pavillon Royal, avenue du Pavillon Bourret).

Pour les habitations en dehors du secteur 1, la collecte s'effectue sur rendez-vous au 0 800 800 408.

Ce service gratuit permet aux particuliers de se débarrasser de leurs encombrants dans de bonnes conditions. Les habitants sont également invités à utiliser les déchetteries pour leurs dépôts. Elles sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès et de leur carte d'identité (www.lombric.com).

Malgré les efforts quotidiens, les dépôts sauvages persistent. La Ville et l'Agglomération rappellent l'importance des règles de tri et de collecte pour préserver la qualité de vie et l'environnement à Nandy.

Des sanctions sont prévues en cas d'infraction :

- Dépôt sauvage à l'aide d'un véhicule : 1 500 € d'amende ;
- Dépôt simple de déchets : 68 € d'amende forfaitaire ou 180 € d'amende majorée.

Retrouvez toutes les informations pratiques dans le Guide du bon voisinage disponible sur le site de la Ville.



Laurent Vanderhaege, adjoint au Maire, délégué à la Sécurité, aux Travaux et aux Transports

LES TRAVAUX et aménagements

Des dortoirs climatisés pour un meilleur confort

Ces dernières années, les épisodes de fortes chaleurs ont mis en évidence la nécessité d'adapter les locaux scolaires. Des climatiseurs ont ainsi été installés dans les dortoirs des maternelles des trois groupes scolaires.



Rotonde de Villemur

Des travaux de rénovation ont été réalisés dans la salle de la rotonde de l'école Villemur, afin d'offrir aux élèves un espace supplémentaire propice à l'expression de leur créativité.

Création d'une Boîte à lire à Villemur

Dans le cadre du projet de l'école Villemur, porté par les élèves, les services techniques ont installé une boîte à lire au sein de l'établissement. Celle-ci offre aux enfants une activité culturelle originale pendant les temps de récréation. À terme, ce dispositif pourrait être déployé dans les trois groupes scolaires.



Installation de 5 nouveaux défibrillateurs

La Ville va installer 5 nouveaux défibrillateurs dans les bâtiments publics.

Ils seront situés dans les lieux suivants : la Bergerie, Groupe scolaire Le Balory, Groupe scolaire Les Bois, la Maison des Arts et de la Danse et sur le trottoir de l'école Villemur.

Ils s'ajoutent aux 3 défibrillateurs accessibles au public déjà présents sur le parking de la Mairie, au Conservatoire et au Stade.

La défibrillation, qui consiste à administrer un choc électrique au cœur, est le traitement le plus efficace pour rétablir un rythme cardiaque. Chaque année en France, 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite par arrêt cardiaque. Les chances de survie d'une victime diminuent de 10% par minute sans intervention.

Réfection de la voirie

Dans le cadre de la politique d'amélioration des voiries, l'agglomération Grand Paris Sud en partenariat avec la commune, a réalisé des travaux de réfection de la chaussée rue de la Roseraie et rue du Chemin Vert au cours du

mois d'avril dernier. Ces travaux ont consisté en un rabotage de l'ancienne chaussée, suivi de la pose d'un nouvel enrobé, offrant ainsi aux riverains et aux usagers une voirie remise à neuf, plus sûre et plus agréable à emprunter au quotidien.



Rue de la Roseraie

Rue du
Chemin Vert

Campagne d'élagage réglementaire Avenue Olof Palme

Sur demande de la Préfecture de Seine-et-Marne, des travaux réglementaires d'élagage et de débroussaillage vont être entrepris Avenue Olof Palme sur les bandes de servitude de GRTgaz.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre des obligations légales de maintenance et de surveillance des canalisations de gaz. Elles sont indispensables pour garantir l'accessibilité aux infrastructures souterraines, assurer la sécurité des conduites et prévenir tout risque lié à la végétation susceptible de gêner leur détection ou leur entretien.

Les travaux d'élagage et de débroussaillage débuteront le **1^{er} juillet 2026** et se dérouleront chaque jour **de 8h à 17h**, pour une durée prévisionnelle de **3 semaines**. Des équipes spécialisées interviendront dans le strict respect des règles de sécurité en vigueur.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les éventuelles gênes occasionnées durant cette période.



Sécurisation des jardinières rue R. Cousin

Les jardinières en pierre situées rue Robert Cousin rétrécissent la chaussée pour ralentir les véhicules dans cette rue à circulation alternée limitée à 30km/h.

Deux d'entre elles ont récemment été endommagées par des usagers dont la responsabilité est engagée. Après réparation, le dispositif des jardinières sera renforcé par l'implantation de zébras et de balises homologuées.

AES "Apprendre et Entreprendre Solidaire" fête ses 15 ans

Interview de Joana Distin « Notre objectif aujourd'hui est de créer une Maison de la réussite ».

À l'occasion des 15 ans de l'association, Joana Distin sa fondatrice et directrice revient sur l'histoire, les actions et les ambitions de cette association qui s'est imposée comme un acteur incontournable de l'accompagnement scolaire et du vivre ensemble.

Comment est née l'association AES ?

L'association est née d'une rencontre avec une famille de l'école des Bois dont l'enfant rencontrait des troubles de l'apprentissage, notamment en lecture. À l'époque, la situation nécessitait une attention particulière afin de faciliter le dialogue entre la famille et l'école en raison de la barrière de la langue. J'ai commencé par accompagner cet enfant puis d'autres familles ont par la suite sollicité mon aide. Très vite, j'ai constaté qu'il existait un vrai besoin d'accompagnement global : les enfants avaient besoin d'un soutien scolaire adapté, les parents d'écoute et de conseils et l'école d'un interlocuteur capable de créer du lien. C'est ainsi qu'est née AES.

Quelles sont aujourd'hui les missions de l'association ?

Chaque année, 150 élèves sont suivis par l'association. Près de 40% d'entre eux présentent des troubles de l'apprentissage, mais nous accompagnons aussi des enfants dont les parents rencontrent des difficultés linguistiques ou sociales ou qui ne peuvent pas aider leurs enfants dans leur scolarité. Notre objectif est de lever tous les freins à la réussite. AES a développé une véritable expertise dans ce domaine, sur le territoire de Grand Paris Sud, notamment.

Au cœur du projet pédagogique de AES, il y a avant tout le plaisir d'apprendre et la motivation. Nous travaillons aussi sur la tolérance, l'empathie et le vivre ensemble. Notre ambition est de former des citoyens engagés et solidaires. Cette philosophie porte ses fruits. Certains enfants accompagnés depuis le CP poursuivent aujourd'hui des études supérieures, en médecine, architecture ou en finance.



L'association accompagne les enfants dans la durée c'est dans son ADN. Nous suivons les enfants dans toute leur scolarité et ses moments clés : devoirs, évaluations, brevet, bac, orientation, Parcoursup, médiation avec les parents sur l'orientation choisie, médiation avec l'école, entretiens d'admission. Notre approche est globale.

Ce travail est possible grâce à une équipe d'une cinquantaine de personnes : bénévoles, salariés, jeunes en service civique mais aussi étudiants ingénieurs de l'ICAM qui viennent également renforcer les équipes du lundi au samedi.

Quels sont vos projets à venir ?

Notre grand projet est la création d'une "Maison de la réussite", un lieu adapté où les enfants pourraient travailler dans de meilleures conditions. Aujourd'hui, le manque de place limite certaines de nos actions et rend parfois difficile l'accueil des familles dans des conditions garantissant la confidentialité des échanges.

L'association travaille également à la création d'un guide dédié à l'inclusion des troubles de l'apprentissage, en lien avec plusieurs territoires partenaires.

Si vous souhaitez contacter l'association AES :

**www.associationaes.org 06 95 13 40 01 / 01 75 18 17 57
contact@associationaes.org**

« Le directeur de publication, dans le cadre de sa responsabilité éditoriale et en référence à la loi du 29 juillet 1881 rappelle que les tribunes libres ne peuvent contenir de propos de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne ou d'un groupe et que leurs auteurs doivent s'abstenir de toute polémique personnelle et se limiter à des thèmes se rapportant strictement à l'objet de la publication à savoir la vie politique, culturelle, associative ou publique de la Commune et non à des considérations de politique générale ou partisane. Ainsi, le directeur de la publication refusera de publier une tribune ayant un caractère injurieux ou diffamant. Il s'agit ici d'une application simple de la loi et nullement d'une censure ».

GROUPE NANDY VITALITÉ (23 sièges)

Au nom du groupe majoritaire je tiens à exprimer toute notre gratitude à René Réthoré, maire sortant, pour le travail accompli au fil des mandats au service de la commune. Je tiens également à saluer les conseillères et conseillers qui ne se sont pas représentés mais qui, par leur engagement et leur travail, ont contribué à l'action municipale.

À la suite des élections, les deux premiers conseils municipaux furent principalement dédiés à la mise en place des instances et des commissions. Notre équipe est aujourd'hui pleinement mobilisée pour mettre en œuvre le projet présenté lors de la campagne.

Dans un contexte géopolitique plus qu'incertain qui engendre des problèmes économiques en cascade, les conséquences sur notre quotidien sont déjà présentes : hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des carburants. La collectivité subit cette crise au même titre que les habitants. Nous avons toujours su par le passé relever ces défis et protéger le pouvoir d'achat de nos concitoyens, nous continuerons à le faire en maîtrisant l'augmentation des tarifs municipaux.

Malgré ce climat morose, nous avons vécu plusieurs moments de grande convivialité : la matinée écocitoyenne animée par le Conseil Municipal des Enfants ; la Fête du Jeu qui s'est tenue sous un soleil radieux pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes ; le Forum de la Petite Enfance qui a attiré de nombreux visiteurs.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

M. DE GROOT - Groupe majoritaire

CONSEILLER NON-INSCRIT (1 siège)

Très heureux de pouvoir continuer à œuvrer au sein du Conseil municipal, merci à toutes et à tous.

Très bel été.

P. KATAKO

ÉLUS AUTONOMES (5 sièges)

Depuis les élections municipales, notre groupe est composé de cinq élus. Vous êtes 32 % à nous avoir accordé votre confiance, et nous tenons avant tout à vous remercier. Cette confiance nous oblige.

Notre rôle n'est pas de nous opposer systématiquement, ni de polémiquer en permanence. Être une opposition responsable, c'est contrôler l'action municipale, poser les bonnes questions, demander des explications lorsque cela est nécessaire et surtout faire remonter vos préoccupations.

Circulation, sécurité, cadre de vie, accompagnement des familles, éducation, enfance, le sport, la culture et le soutien aux associations, accès aux services publics : derrière chaque dossier, il y a votre quotidien et vos attentes légitimes. Nous croyons à une démocratie locale respectueuse, transparente et exigeante. Savoir reconnaître ce qui va dans le bon sens ne nous empêche pas d'exprimer nos désaccords lorsque nous estimons qu'une autre voie serait plus juste ou plus efficace pour Nandy.

Nous exercerons notre mandat avec sérieux, proximité et fidélité à l'intérêt général. Notre engagement est simple : être une voix utile, attentive et présente pour les Nandéennes et les Nandéens. Vous pouvez compter sur nous. Nous continuerons à agir, avec vous et pour vous.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

**K. GUILLAUME, M. ROGER, C. CHRISTOPHE, T. JOUANNEAUX,
A. BALRICK-BULIDON - Le groupe « Notre parti, c'est Nandy »**

DÉCOUVREZ



1 livre

Disponible à la Médiathèque de Nandy



SAMI ET JULIE À LONDRES

Auteur Emmanuelle Massonau • *Illustratrice* Thérèse Bonté • *Édition* Hachette

Sami et Julie partent à la découverte de Londres. Au fil de leur séjour, ils visitent les monuments emblématiques de la capitale anglaise et découvrent de nouvelles traditions, dans une aventure simple et accessible.

Ce titre appartient à une collection spécialement adaptée aux enfants DYS, grâce à une présentation et un vocabulaire facilitant la lecture.

Il rejoint désormais le nouveau fonds DYS récemment créé, afin de permettre à chaque jeune lecteur de lire, découvrir et voyager à son rythme.

Vous pouvez dès à présent emprunter ou réserver ce livre à la Médiathèque de Nandy - Espace DYS jeunesse - Cote : JR MAS

2 jeux

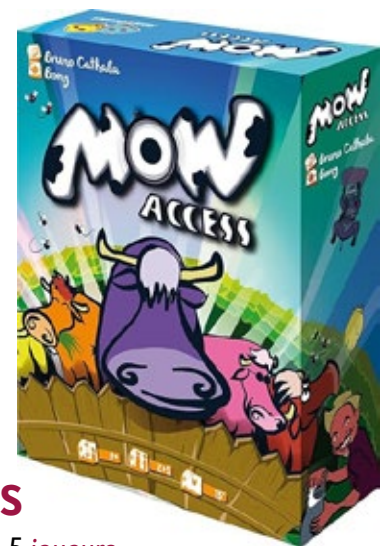
Disponibles à la Ludothèque de Nandy

DOSSIERS CRIMINELS

À partir de 14 ans • *1 à 6 joueurs* • *Durée 90-120 mn*
Auteurs/illustrateur Morgan Rauscent, David Boitier,
Jules Burghardt, Maxime Perrin / Zompa Design
Éditeur Platonia Games

Akira Fukada, chef légendaire du clan Fukada Fukada Kai, est retrouvé mort après une chute vertigineuse. Il y a urgence, retrouvez le coupable avant que les yakuzas ne décident de se faire justice eux-mêmes. Rassemblez une multitude d'indices afin de résoudre cette enquête qui vous embarquera dans un univers inconnu.

Formez une équipe de détectives et résolvez une enquête criminelle ! Rétablissez la chronologie des événements, confrontez des témoignages, analysez des documents, résolvez des énigmes et ... **Inculpez le meurtrier !**



MOW ACCESS

À partir de 7 ans • *2 à 5 joueurs*
Durée 15-20 mn • *Auteur/illustrateur* Bruno Cathala / Bony
Éditeur Accessigames

Dans ce jeu, les joueurs incarnent des fermiers qui rassemblent leurs vaches en troupeaux pour les emmener à l'étable. Mais certaines sont infestées de mouches ! Les joueurs doivent alors tout faire pour les éviter ! À son tour de jeu, le joueur doit poser une vache avec un numéro inférieur à celui.

Mow Access propose une expérience de jeu pensée pour être accessible au plus grand nombre grâce à plusieurs adaptations inclusives : la règle du jeu est disponible en version audio et en langue des signes, les tuiles « puzzle » ergonomiques facilitent la manipulation, des informations en braille et en relief permettent une lecture tactile des éléments, et les chiffres en gros caractères contrastés assurent une meilleure lisibilité pour les personnes malvoyantes.

LES INFOS

pratiques



HORAIRES DES STRUCTURES

MAIRIE DE NANDY

- Lundi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30
- Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- Samedi de 9h30 à 12h
- **Fermeture les samedis du 18 juillet au 8 août 2026**

En dehors des périodes d'accueil du public, vous pouvez aussi joindre votre mairie par téléphone du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et les samedis d'ouverture de 9h30 à 12h au **01 64 19 29 29**.

LA LUDOTHÈQUE et MAISON DES FAMILLES

Fermeture à partir du 31 juillet. Réouverture le 14 septembre.

LE CLUB

Fermeture à partir du 31 juillet. Réouverture le 16 septembre.

LA CRÈCHE COLLECTIVE

Fermeture du 1^{er} au 23 août inclus.

LA CRÈCHE FAMILIALE

Fermeture du 1^{er} au 16 août inclus.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ouvert du 6 juillet au 28 août inclus. Fermé le 31 août.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S.)

- Accueil sur rendez-vous : mardi, mercredi et jeudi de 14h30 à 17h30
- Permanence sans rendez-vous : jeudi de 9h à 12h (sauf vacances scolaires)
- Permanence à la Maison des Familles (5 rue du Stade) le mardi 23 juin 2026

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque sera ouverte aux horaires d'été suivants : mardi 14h-18h, mercredi et samedi 10h-12h/ 14h-18h. Fermeture au public du 11 au 15 août inclus et du 25 au 29 août inclus. La boîte retour reste accessible. Reprise des horaires habituels le mardi 1^{er} septembre.

ÉTAT-CIVIL

Les naissances

- Elio JOUVENEUX MARTIN né le 8 décembre 2025
- Coline VERDIER née le 24 mars 2026
- Ilhan, Melih KIRCA né le 5 avril 2026
- Léo, Jannick, Jean-Michel, Thierry SAUVÊTRE né le 23 mai 2026
- Ayna, Aïcha BEN-RAHOUI ZAOUI née le 25 mai 2026

Les mariages

- Manon, Johanna, Noémie BONTEMPS et Stéphan, Pascal KNEZEVIC le 3 avril 2026
- Laurence, Marie, Danielle HENAULT et Vincent SARI le 4 avril 2026
- Tenkue, Jürg TATY et Philippine MBENGUI le 9 mai 2026
- Maëlle, Amélia BONDON et Ulysse, Théo FERRARI le 9 mai 2026

Les décès

- Madeleine, Andrée PIERRET décédée le 24 mars 2026 à 90 ans
- Serge, André DELORY décédé le 27 mars 2026 à 62 ans
- Jean-Pierre ROUSSEAUX décédé le 21 mars 2026 à 68 ans
- Bernard, Robert GALONNIER décédé le 11 avril 2026 à 65 ans

HOMMAGE À PLUSIEURS PERSONNALITÉS DISPARUES

Hélène DARAKIS fondatrice de l'association Théâtre de l'Odyssee.

Personnalité généreuse, passionnée de théâtre, Hélène a présidé et animé le Théâtre de l'Odyssee à Nandy. Trente ans plus tard, l'Odyssee poursuit l'aventure. Quel meilleur hommage pour Hélène !

Jean-Claude GONAIN, personnalité active et généreuse, a été pendant de longues années un pilier de la coopération avec la ville de Tiguient en Mauritanie, n'hésitant pas à agir de ses mains localement. Jeannot, Nandy, te rend hommage !

Annie ANDRIOT, ancienne conseillère municipale s'est beaucoup impliquée dans la vie locale, associative pendant de nombreuses années. Elle vivait et aimait Nandy. Nous ne l'oublierons pas.

NUMEROS d'urgence

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes 114

Police Municipale de Cesson-Nandy

Poste de Cesson : 40 rue de Paris

06 07 05 16 48

police@ville-cesson.fr

Patrouille Nandy : **06 08 05 46 61**

Commissariat de Police de Savigny-le-Temple

01 64 19 24 05

Place du 19 mars 1962

SOS Médecin

0 820 077 505

Médecins et pharmacies de garde

01 60 56 67 77

Hôtel de Police

AGENDA

été 2026

Retrouvez le détail des animations et des manifestations dans l'agenda du site de la ville !

VOS CONTACTS AGENDA :

- Médiathèque - 1 rue Neuve - 01 60 63 36 23
- Conservatoire - Rue des 18 Sous - 01 64 41 73 36
- Ludothèque - Avenue de Villemur - 01 60 63 92 68
- Maison des Familles - Rue du Stade - 01 60 63 62 93 / 01 47 08 01 23

JUIN

MERCREDI 17 JUIN

Jeux Vidéo « Switch » de 14h30 à 17h30

à la Médiathèque

Entrée libre, tout public dès 7 ans

Jusqu'au MERCREDI 17 JUIN

Les Peintres en Herbes à la Maison des Familles

Le groupe des 6-12 ans et les ados présentent leurs travaux de l'année

Contact : Alliance des Arts - 06 82 19 50 48

JEUDI 18 JUIN

Cérémonie de passage des élèves de CM2 au collège

à 18h à la Bergerie - Sur invitation

Service scolaire - 01 64 19 29 22

VENDREDI 19 JUIN

Soirée Jeux Adultes/Ados de 20h à minuit

à la Ludothèque

Adultes/ados - Sur inscription

SAMEDI 20 JUIN et DIMANCHE 21 JUIN

Tournois de Foot de 9h à 18h au stade Michel Rougé

Remise de coupes vers 16h

Samedi 20 juin : Catégories U9/U14

Dimanche 21 juin : Catégories U6/U7/U8

Football Club de Nandy - 06 86 13 07 28

DIMANCHE 21 JUIN

Rassemblement « Les Tacots Nandéens » de 9h à 12h

Parking de la Mairie

Contact : Les Tacots Nandéens - 06 88 32 97 67

LUNDI 22 JUIN

Conseil Municipal à 20h en Mairie

Contact : 01 64 19 29 29

MARDI 23 JUIN

Le Coin des Bout'Choux de 9h30 à 11h30

à la Maison des Familles

Espace de jeux pour les 0/3 ans nandéens

VENDREDI 26 JUIN

Soirée Jazz de 19h à 23h à la Maison des Familles

Avec la collaboration des conservatoires de Nandy et Savigny-le-Temple et repas participatif

SAMEDI 27 JUIN

Fête de la Musique dès 18h30 au parc de la Médiathèque avec la participation du Club

JUILLET

MERCREDI 1er JUILLET

Jeux Vidéo « Switch » de 14h30 à 17h30 à la Médiathèque
Entrée libre, tout public dès 7 ans

VENDREDI 3 JUILLET

Soirée Jeux de 19h à 23h à la Ludothèque
Sur inscription

SAMEDI 4 JUILLET

Portes ouvertes aux Jardins Familiaux Collectifs
de 10h à 12h - Rue Robert Cousin - Entrée libre
Jardi Nandy - 06 30 85 76 40

SAMEDI 4 JUILLET

Repair Café de 14h à 17h à la Maison des Familles
Ouvert à tous et gratuit
Repair Café - 06 89 52 66 22

DU 7 au 30 JUILLET

Jardin d'Été au Parc de la médiathèque
Chaque mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.
Pique-nique possible de 12h30 à 14h dans le parc
Contact : 06 47 08 01 23

DU 6 au 31 JUILLET

Stade d'Été de 14h à 21h au stade Michel Rougé
Du lundi au vendredi 14h/18h accueil des 11/16 ans -
18h/21h accueil des 16 ans et +
Contact : 06 47 08 01 27

MARDI 14 JUILLET

Buffet Républicain à 12h30 à l'École des Bois
Sur inscription le 19 juin à la Cerisaie
Réservé aux Nandéens de plus de 65 ans
C.C.A.S. : 01 64 19 29 28

VENDREDI 17 JUILLET

Don du Sang - collecte de 15h30 à 20h
à la Bergerie de Nandy
Sur rendez-vous / mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Association pour le Don du Sang Bénévole - 06 77 11 72 75

SEPTEMBRE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum Rentrée de 10h à 17h au Gymnase des 18 Sous
Mairie - 01 64 19 29 29

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Café Numérique à 10h à la Médiathèque
Découverte et accompagnement digital
Gratuit sur réservation

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

Don du Sang - collecte de 15h30 à 20h
à la Bergerie de Nandy
Sur rendez-vous / mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Association pour le Don du Sang Bénévole - 06 77 11 72 75

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Brocante - Vide Greniers

JARDIN D'ÉTÉ 2026

du 7 au 30
juillet

Parc de la
Médiathèque



Accès parking de la Mairie
Mardis et jeudis
9h/12h30 - 14h/17h30